



HAL
open science

Licence Sociologie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

| Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Sociologie. 2016, Université du Havre. hceres-02037908

HAL Id: hceres-02037908

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037908>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence Sociologie

- Université du Havre

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Langues, mémoires, espaces, et société

Établissement déposant : Université du Havre

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La formation de licence mention *Sociologie* est une formation bi-disciplinaire dans son architecture et son fonctionnement tout au long du cursus. Dans le souci de développer la culture générale des étudiants, elle s'ouvre à l'étude d'une seconde discipline et quatre parcours sont ainsi proposés aux étudiants : *Histoire, Géographie-Aménagement, Aménagement de l'espace et urbanisme, Documentation*.

Synthèse de l'évaluation

Les étudiants ont la possibilité de changer de parcours à différentes étapes de leur cursus, selon l'évolution de leur projet, et de nombreuses passerelles sont proposées. Si le caractère multidisciplinaire peut-être un avantage pour les étudiants et une ouverture bénéficiant à leur culture générale (avec une place importante pour les enseignements de tronc commun), la large place accordée aux compétences transversales mutualisées pourrait cependant nuire à une bonne adéquation et adaptation de ces compétences au parcours choisi, dans l'objectif d'une spécialisation des acquis et des compétences des étudiants. Une harmonisation des compétences acquises en fin de licence pourrait être intéressante et assurerait sans doute une licence homogène au-delà de juxtaposition de parcours parallèles.

Le nombre d'inscrits en première année est en augmentation, mais le taux d'étudiants en échec à la fin de cette même année, ou abandonnant la formation, est toujours très élevé et le taux de réussite est faible même en deuxième année, malgré la variété des passerelles et des parcours proposés, ainsi que les mesures prises par les enseignants (lutte contre le décrochage par un suivi du projet professionnel de la première à la troisième année ; module Projet Professionnel et Personnel - PPP, au premier semestre de la première année). Cette question de l'abandon ou de l'échec pourrait être retravaillée plus en amont avec une plus grande communication en direction des lycéens et aussi une plus forte incitation des étudiants à participer à des stages afin de les sensibiliser aux terrains (on pourrait suggérer une mise en place de stages obligatoires pour tous les parcours de la mention). Un resserrement thématique de la formation permettrait sans doute une meilleure visibilité pour les étudiants, en termes de cursus et de débouchés.

Alors que très peu d'étudiants arrêtent leurs études après l'obtention de la licence, on ne dispose que de très rares informations sur l'orientation choisie ensuite par les étudiants sans chiffres précis sur l'insertion professionnelle. Ce point reste sans doute à travailler par les services centraux de l'université mais aussi par l'équipe pédagogique et le personnel administratif attaché à la formation, pour un suivi plus formalisé des étudiants en fin de licence.

Points forts

- Formation bi-disciplinaire incluant des connaissances générales et une spécialisation par parcours (dès la première année - L1) ce qui est un atout pour développer les compétences de culture générale des étudiants.
- Nombreuses passerelles proposées à partir de la première année, permettant aux étudiants d'affiner leur projet professionnel tout au long de la formation.
- Intérêt pour la formation en Langues (mais les budgets semblent ne pas être suffisants).

Points faibles

- Nombre d'abandon et d'échec en première année de licence.
- Compétences requises très différentes selon les parcours, alors qu'il est question d'un diplôme unique.
- Manque d'homogénéité de la formation à et par la recherche, comme de celle en lien avec les professionnels (notamment via le Dossier d'Initiation à la Recherche - DIR ; les stages ne sont proposés que pour certains parcours).
- Manque de suivi des diplômés.

Recommandations

La construction de la licence mention *Sociologie* est intéressante dans l'idée et permet aux étudiants de s'ouvrir à d'autres disciplines des Sciences Humaines et Sociales (SHS). Cependant, dans sa structure et son fonctionnement, les parcours associés ne sont pas tous homogènes et il semble que la pluridisciplinarité laisse plutôt la place à des disciplines présentées en parallèle. Il serait intéressant que la formation propose des stages obligatoires pour les étudiants de tous les parcours. Les stages permettraient de favoriser une sensibilisation à la professionnalisation et renforceraient sans nul doute une certaine cohérence et visibilité pour les débouchés des étudiants. De même, la valorisation du Projet Professionnel de l'Etudiant (PPE) et sa prise en compte dans la validation du semestre 1 par des ECTS (crédits européens) permettrait sans doute de motiver les étudiants et de les inciter à développer ou affiner leur projet professionnel. Ceci pourrait en parallèle conduire à une baisse du nombre d'étudiants en échec en licence 1.

Le suivi des étudiants au sortir de la licence nécessite d'être repensé et les modalités d'évaluation des connaissances mieux précisées.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>La licence Sciences Humaines et Sociales, mention <i>Sociologie</i>, est une licence bi-disciplinaire dans son architecture et dans son fonctionnement tout au long des trois années, avec une spécialisation progressive à partir de la deuxième année. Inscrite dans l'UFR SHS (unité de formation et de recherche, sciences humaines et sociales) incluant Histoire, Géographie-aménagement, Aménagement de l'espace/Urbanisme et Documentation, elle est étroitement liée aux mentions <i>Géographie-Aménagement</i> et <i>Histoire</i>, avec de nombreuses mutualisation d'enseignements.</p> <p>La licence <i>Sociologie</i> vise à donner aux étudiants une formation de base en sociologie de plus en plus approfondie de la première à la troisième année, à développer une culture générale ouverte sur les autres sciences humaines et sociales (d'où l'association avec une seconde discipline dite de parcours), à aider chaque étudiant dans la réalisation de son projet professionnel, en facilitant les passerelles entre les parcours. Elle vise aussi à donner aux étudiants des compétences transversales à partir de différents outils (recherche documentaire, analyse critique de documents, notes de lecture, exploitation de données statistiques...), avec également la formation à une langue vivante.</p> <p>La formation s'ouvre à l'étude d'une seconde discipline et quatre parcours sont proposés aux étudiants : <i>Histoire</i>, <i>Géographie-Aménagement</i>, <i>Aménagement de l'espace et urbanisme</i>, <i>Documentation</i>. L'ouverture pluridisciplinaire ainsi que de nombreux acquis transversaux permettent aux étudiants d'acquérir de bonnes connaissances générales, mais peuvent être un frein à une spécialisation progressive dans certains parcours, qui nécessiteraient davantage d'homogénéité dans leur structure et leur fonctionnement.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>La licence mention <i>Sociologie</i> s'inscrit dans l'UFR SHS avec <i>l'Histoire</i>, <i>la Géographie</i>, <i>l'Aménagement/Urbanisme</i> et la <i>Documentation</i>. Elle est étroitement liée à deux autres mentions de licence : <i>Histoire</i> et <i>Géographie-Aménagement</i>. L'Université du Havre est la seule sur le site Normand à proposer une formation bi-disciplinaire avec une spécialisation dès la deuxième année de licence en Aménagement/Urbanisme. Son champ de formation est « Langues, mémoires, espaces et société ». L'ensemble</p>

	<p>des enseignants-chercheurs fait partie de l'équipe du Havre de l'unité mixte de recherche (UMR, Université/CNRS) 6266 IDEES. En fonction des disciplines, l'équipe s'inscrit dans le périmètre de deux écoles doctorales (ED). Pour la sociologie, il s'agit de l'ED 556 HSRT (Homme, Sociétés, Risques et Territoire). Un lien fort existe également avec l'ESPE (Ecole supérieure du professorat et de l'éducation) du Havre. Cette dernière est étroitement associée aux manifestations destinées à orienter les lycéens et les futurs étudiants et à la réflexion sur l'évolution de la formation.</p> <p>Différents partenariats plutôt locaux avec des entreprises ou associations se sont formés et/ou consolidés. C'est aussi le cas avec l'Ecole Supérieure d'Art du Havre, partenariat qui permet à des membres de cette Ecole de participer à l'enseignement au second semestre de la troisième année, en méthodologie, ainsi qu'avec la ville du Havre, service politique de la ville pour le master <i>Espaces, villes et sociétés</i> a été étendu à la licence pendant deux ans pour les TD de Sociologie urbaine, jusqu'au recrutement d'une Maître de conférences en sociologie en 2014.</p> <p>Un travail d'enquête des étudiants avec des acteurs locaux (sur le logement étudiant, rénovation d'un quartier du Havre, etc.) permet également de nouer des liens avec les professionnels de terrain.</p> <p>Pour le parcours <i>Aménagement-urbanisme</i>, plus d'un tiers des enseignements est réalisé par des « extérieurs » (directeurs et consultants de bureaux d'étude, responsables d'organismes de formation...).</p> <p>Le dossier ne mentionne pas de lien avec les acteurs du secteur professionnel plus régionaux ou nationaux, voire internationaux. Les partenariats avec le tissu professionnel devraient sans doute être développés et diversifiés pour être adaptés à l'ensemble des parcours.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>L'équipe pédagogique est assez restreinte (quatre Maîtres de conférences - MCF, deux Professeurs des Universités - PU, deux demi-postes d'attachés temporaires d'enseignement et de recherche - ATER - et un contractuel) et les réunions semblent organisées avec les membres des départements impliqués dans les différents parcours.</p> <p>Le coordinateur pédagogique élu pour quatre ans en conseil d'UFR a pour mission de répartir les charges d'enseignement, de recruter les chargés de cours, d'organiser les actions de communication et de diffusion d'information pour les futurs étudiants et les lycéens, etc. Le directeur adjoint de l'UFR en charge du département licence Lettres et Sciences Humaines est responsable de la coordination entre les disciplines et les enseignements d'outils. Le conseil d'UFR élit également un responsable pour l'Anglais et un autre responsable pour les autres langues. Tous trois, ainsi que les coordinateurs d'enseignement des différentes mentions, veillent à l'harmonisation des modalités de contrôle et de notation. Un conseil de perfectionnement se réunit deux fois par an. Une réunion de bilan se fait chaque semestre, avec une attention particulière portée à la première année. Des réunions de délégués étudiants sont mises en place à la demande des étudiants, mais restent non formalisées.</p> <p>Les informations disponibles concernant les modalités de fonctionnement de l'équipe pédagogique ne sont pas très détaillées et concernent plutôt l'ensemble des mentions de manière globale. Peu d'éléments spécifiques ont été fournis pour la mention ainsi que sur les fonctions des membres de l'équipe pédagogique (notamment les professionnels). Il semble que seul le parcours <i>Aménagement/Urbanisme</i> bénéficie d'un apport important de professionnels de terrain (plus du tiers des enseignements).</p>
<p>Effectifs et résultats</p>	<p>Depuis 2012, on constate une forte augmentation des inscriptions en Sociologie (en 2010-2011, 77 étudiants inscrits pédagogiquement en première année de licence ; et 140 étudiants inscrits dans cette même année en 2013-2014). Cependant, les taux de réussite en première année et de passage en deuxième année restent faibles vu le nombre non négligeable d'abandons (16 étudiants sur les 77 inscrits en 2010-2011 passent en deuxième année et 28 étudiants sur 144 inscrits en 2013-2014). Ceci est expliqué par le peu de projet des étudiants s'inscrivant en première année dans la discipline, et par la provenance de lycéens issus souvent de baccalauréats technologiques ou professionnels.</p> <p>Depuis la rentrée 2013, un parcours « préparation au concours des écoles de travail social ou paramédical » a été ouvert pour le premier semestre de la première année.</p> <p>En troisième année de licence, les effectifs augmentent (arrivée d'étudiants étrangers ou titulaires du diplôme universitaire de technologie -</p>

	<p>DUT - « Carrières sociales »). Une passerelle en provenance de ce DUT a en effet été proposée depuis la rentrée 2013. En troisième année de licence, les effectifs étaient de 21 étudiants en 2010-2011 et de 23 étudiants en 2013-2014. Sur ces effectifs, 14 ont validé leurs diplômes en 2010-2011 et 16 en 2013-2014 (pas de chiffre présenté pour 2014-2015).</p> <p>Peu d'étudiants arrêtent leurs études après la licence mention <i>Sociologie</i>. Mais on ne semble pas disposer d'informations sur l'orientation choisie par les étudiants après validation de la licence, ni de chiffres précis sur les inscriptions ultérieures ou l'insertion professionnelle. Il serait intéressant d'arriver à une présentation détaillée des effectifs et des résultats des étudiants selon les parcours choisis.</p>
--	---

<p>Place de la recherche</p>	<p>La formation mention <i>Sociologie</i> est adossée à l'équipe du Havre de l'UMR 6266 IDEES. En fonction des disciplines, les enseignants-chercheurs s'inscrivent dans le périmètre de deux écoles doctorales. Pour la Sociologie, il s'agit de l'ED 556, HSRT (Homme, Sociétés, Risques et Territoire).</p> <p>En ce qui concerne la formation par et à la recherche en Sociologie, des travaux dirigés sont proposés pour l'apprentissage de méthodologies (enquêtes, questionnaires, analyse de documents, etc.) de 35 h à 40 h par semestre, sauf au deuxième semestre de la troisième année où un stage et un bilan de formation sont proposés.</p> <p>En deuxième année de licence, les étudiants doivent réaliser un travail de recherche au travers du dossier DIR (Dossier d'Initiation à la Recherche) encadré par un enseignant-chercheur, sur un thème précis. Une enquête en troisième année peut également apporter une expérience proche de la recherche.</p> <p>Selon les parcours, l'accent est mis soit sur le stage (parcours Documentation ainsi qu'Aménagement/urbanisme, soit sur la recherche (Sociologie, Géographie, Histoire). Ce choix est certainement lié aux possibilités d'insertion professionnelle.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>La licence mention <i>Sociologie</i> reste une licence à visée généraliste. Cependant, les compétences requises sont également mises en avant (maîtrise d'outils d'enquête nécessaire dans la discipline, et outils informatiques), même si la professionnalisation semble surtout concerner les étudiants des parcours <i>Aménagement/urbanisme</i> et <i>Documentation</i>.</p> <p>Pour l'ensemble des parcours, au premier semestre de la première année, un module d'enseignement Projet Professionnel et Personnel (PPE) conduit les étudiants à réfléchir à un projet et à enquêter auprès de professionnels de terrain. Cependant, ce PPE ne semble pas donner lieu à des crédits européens (ECTS) et n'est donc pas pris en compte dans la validation de l'année.</p> <p>Depuis 2004, une après-midi d'information sur les métiers sur lesquels peut déboucher la licence de <i>Sociologie</i> (échanges entre étudiants et professionnels) est organisée avec l'OISEAU (Service d'orientation et d'information de l'Université).</p> <p>Le dossier ne mentionne pas de certification prévue pour les langues (l'équipe pédagogique demande des moyens renforcés dans ce domaine) ni pour l'informatique.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Les stages sont obligatoires pour les parcours <i>Aménagement/urbanisme</i> (trois semaines) et <i>Documentation</i> (40 h ou une semaine). Une convention type de stage facilite la mise en œuvre pratique. Les écoles sont particulièrement sollicitées comme lieu de stage, dans l'optique d'un accès au master MEEF (métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation). Pour les autres parcours, les stages sont optionnels. A la rentrée 2015, le stage de Documentation de 40 h a été étalé sur trois semaines (au lieu d'une). On peut se demander pourquoi la mise en place de stages obligatoires n'est pas faite pour certains parcours. Il pourrait être bon que l'équipe pédagogique propose une harmonisation pour ce point et développe la professionnalisation pour tous les parcours.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>Alors que l'international est une des priorités pour l'Université du Havre (actions ERASMUS et existence d'une coordinatrice ERASMUS pour l'UFR ; accueil des étudiants étrangers - Baltes, Nord-Américains, Roumains, Chinois et Coréens, partenariats interuniversitaires, stages en entreprise</p>

	<p>à l'étranger), peu d'informations précises sont fournies sur la mobilité des étudiants en licence mention <i>Sociologie</i> (mobilité entrante et sortante).</p> <p>L'internationalisation serait donc à développer pour la licence <i>Sociologie</i> (mobilité entrante, sortante ; partenariats, stages à l'étranger, etc.).</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>De nombreuses possibilités de réorientation sont proposées après le premier et le deuxième semestre de la première année. Par ailleurs, le choix du parcours effectué au premier semestre de la deuxième année peut être revu, après ce même semestre ou le suivant. Ainsi au deuxième semestre de la deuxième année, les étudiants peuvent revenir vers leur première discipline de parcours, ou changer de mention.</p> <p>Chaque année la commission d'équivalence étudie des dossiers d'étudiants en provenance d'autres formations et l'université est également associée au dispositif Campus France pour les étudiants étrangers (au total pour les SHS, 10 dossiers en première année, 20 en deuxième et 50 en troisième).</p> <p>Deux passerelles principales sont proposées vers la mention Sociologie : l'une mène du DUT « Carrières sociales » à la troisième année de Sociologie ; elle a concerné huit étudiants en 2013-2014 et douze l'année suivante ; l'autre permet d'orienter les diplômés « Educateurs spécialisés » et « Educateurs de jeunes enfants » vers cette même troisième année, et se traduit par un parcours Action Sociale.</p> <p>Un projet de formation en parallèle, licence de <i>Sociologie</i> et diplôme d'éducateur, est en cours de discussion.</p> <p>Enfin, pour prévenir le décrochage, un semestre passerelle au premier semestre de la première année « préparation au concours du secteur social » est proposé au sein de la mention Sociologie.</p> <p>Concernant l'aide à la réussite, des enseignements pluridisciplinaires permettant aux étudiants de se réorienter facilement sont mis en place de la première année à la troisième année. Ainsi, un suivi du projet personnel de l'étudiant et une formation visant à une appropriation des outils documentaires et numériques sont proposés. Par contre, les enseignements de mise à niveau (Français, expression écrite) ont disparu en raison de contraintes budgétaires. Le conseil de perfectionnement réfléchit à la mise en place d'une année complète de remise à niveau pour les étudiants en difficulté.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>Le label européen pour les langues a été délivré par la commission européenne à l'Université du Havre pour son projet : « un, deux, trois... langues ». Ce label permet que les étudiants puissent choisir d'apprendre ou de poursuivre l'étude d'une seconde langue (11 langues sont proposées), et la Sociologie fait partie des disciplines pour lesquelles ce dispositif a pu être mis en œuvre.</p> <p>Ainsi, dans un parcours donné, et pour la licence, l'enseignement prévu en langues est important (12 h CM et 24 h TD) par semestre, mais il semble que pour des raisons budgétaires, cet enseignement ait été diminué de moitié.</p> <p>Il n'y a pas de certification prévue en langue vivante, mais une demande du conseil de perfectionnement a été faite pour que des moyens soient alloués pour la rentrée 2016-2017.</p> <p>L'utilisation d'une plate-forme Euréka permet le développement de compétences techniques des étudiants en termes d'usages numériques, avec des cours mais aussi des exercices en ligne. La part des enseignements sur cette plateforme est encore à développer. Un logiciel Compilatio mis à disposition des enseignants par l'établissement est de plus en plus utilisé ; il permet de sensibiliser les étudiants aux risques du plagiat et de mieux maîtriser l'emprunt de sources documentaires. L'équipe pédagogique demande un renforcement de la maintenance des salles équipées ainsi que des équipements des salles. De nombreux enseignements reposent sur l'utilisation des TICE (Technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement : recherche bibliographique et statistiques en première année et au premier semestre de la deuxième année ; analyse de données au second semestre de la troisième année ; certification en informatique C2i).</p> <p>Depuis la rentrée 2013, une page facebook pour la licence de <i>Sociologie</i> est ouverte, avec articles scientifiques, interviews de chercheurs, etc.</p>

Evaluation des étudiants	<p>On n'a peu d'informations sur les évaluations (renvoi au livret étudiant). Pour la première année, tout est évalué en contrôle continu (CC), obligatoire dans tous les cours ou ensembles cours-travaux dirigés de 18 h et plus. La maquette n'a pas été fournie et le dossier ne mentionne aucun élément sur la politique en matière de compensation.</p>
Suivi de l'acquisition des compétences	<p>Le suivi de l'acquisition des compétences n'est pas très clair dans le dossier. Chaque parcours propose des compétences différentes. Un livret de compétences est remis en début d'année aux étudiants, et c'est à eux d'assurer eux-mêmes leur suivi. La synthèse de ce référentiel de compétence est en chantier.</p> <p>Le Supplément au Diplôme (SD) a fait l'objet d'une très longue élaboration, mais ne semble pas totalement efficace. Le dossier mentionne qu'il a été soumis au conseil de perfectionnement et au conseil d'UFR à l'automne 2015 pour être délivré avec les attestations de licence en 2015-2016.</p>
Suivi des diplômés	<p>Le tiers des étudiants de troisième année de licence poursuit ses études dans un master (recherche ou professionnel de l'UFR), peu d'informations sont disponibles sur ce que font les autres étudiants, qui quittent l'université.</p> <p>Un bilan de formation permet de recueillir des informations sur le suivi des étudiants mais ce suivi est encore peu satisfaisant.</p> <p>Il conviendrait de réfléchir à une nouvelle forme de suivi du devenir des étudiants.</p> <p>Une nouvelle procédure a été testée en 2014-2015, avec une fiche à remplir par l'étudiant au moment du retrait de son relevé de notes (le bilan est à venir). Le dossier ne mentionne pas si cette procédure relève de la formation ou de l'ensemble de l'Université.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	<p>Un conseil de perfectionnement est mis en place pour chacune des trois mentions <i>Histoire</i>, <i>Géographie-Aménagement</i> et <i>Sociologie</i> car les enseignements sont largement mutualisés. Il se réunit deux fois par an pour envisager le développement de l'offre de formation, et proposer des orientations nouvelles au conseil d'UFR.</p> <p>L'évaluation de l'enseignement est réalisée par l'établissement, par semestre (questionnaire en ligne sur l'Espace numérique de travail - ENT-des étudiants). Depuis la rentrée 2014-2015 : l'UE « Techniques d'enquête » de première année est mise à contribution pour recueillir les informations. Chaque responsable est invité à récupérer les données sur le site et à faire sa propre analyse. Plus spécifiquement, en lien avec les parcours, le bilan de formation de chaque étudiant (obligatoire et noté) prend en compte l'évaluation des enseignements (mais reste basé sur la synthèse des bilans des étudiants). A partir de 2015-2016, une version incluant les seuls enseignements doit être intégrée aux rapports de stage (pour les parcours avec stage obligatoire). Aucune information n'a été fournie sur l'autoévaluation spécifique à la licence de <i>Sociologie</i>.</p>

Observations de l'établissement

L'établissement n'a pas fourni d'observations.